

<https://www.aefinfo.fr/depeche/706508>

Elise Le Berre

6 min read

Choc des savoirs, théâtre, maths... Amélie Oudéa-Castéra présente sa feuille de route aux recteurs

Amélie Oudéa-Castéra a présenté sa feuille de route aux recteurs, réunis en Sorbonne le 24 janvier 2024. Faisant suite aux annonces d'Emmanuel Macron, elle précise que les "clubs de théâtre" seront recensés et développés. Les recteurs recevront "à court terme" une "lettre d'orientation" pour déployer le "choc des savoirs", puis devront adresser aux inspecteurs et chefs d'établissements des lettres de mission "avec des objectifs chiffrés". Un effort doit être porté sur les maths, notamment dans le cadre du CNR. Autres sujets évoqués : l'orientation et l'activité physique à l'école.



La ministre de l'Éducation a détaillé sa feuille de route devant la cheffe de l'IGESR, les recteurs, les secrétaires généraux de région académique et d'académie, les inspecteurs

d'académie, Dasen et Daasen, le 24 janvier 2024 en Sorbonne. capture écran - youtube

Alors qu'Emmanuel Macron a défini le "cap" pour l'école, Amélie Oudéa-Castéra a précisé "le fond et la méthode" pour l'atteindre, lors d'une réunion des recteurs en Sorbonne, le 24 janvier 2024. "Choc des savoirs", CNR, annonces du chef de l'État sur le théâtre : la ministre de l'Éducation nationale dresse un panorama des différents chantiers à venir et détaille sa feuille de route.

Développer les clubs théâtre. Rappelant les "orientations" données par le président de la République, Amélie Oudéa-Castéra annonce un "plan ambitieux de refonte de l'EAC, qui embarque notamment le théâtre et l'histoire de l'art". Le chef de l'État a annoncé vouloir faire du théâtre un "passage obligé". "À court terme, en prévision de la rentrée 2024", la ministre prévoit de :

- "recenser les clubs de théâtres,
- élargir le nombre d'élèves qui y sont accueillis,
- et là où il n'y en a pas, les développer".

En parallèle, elle annonce lancer, avec la ministre de la Culture, "une grande mobilisation de tous les professionnels du théâtre pour venir en appui des établissements".

Enfin, en vue de la rentrée 2025, "une mission sur l'EAC", visant à déterminer son contenu et son ordonnancement pour favoriser les pratiques culturelles des élèves, sera lancée dans les prochaines semaines.

Une "lettre d'orientation" à venir sur le choc des savoirs. Amélie Oudéa-Castéra détaille aux recteurs la "méthode" pour mettre en œuvre le "choc des savoirs" : elle leur enverra d'abord, "à court terme", une "lettre d'orientation". Il leur reviendra ensuite d'adresser aux inspecteurs et aux chefs d'établissements des lettres de missions individualisées, "avec des objectifs chiffrés sur l'exigence de maîtrise des savoirs".

Par ailleurs, l'arrêté organisant les groupes de niveaux au collège sera présenté au CSE le 6 février.

"Répondre à l'urgence" en mathématiques. Appelant à la "lucidité", la ministre estime qu'il y a un "problème au collège, notamment en mathématiques". Dès lors, pour les élèves de 3e, elle appelle à "mobiliser plusieurs dispositifs pour renforcer l'enseignement

des maths dès ce dernier semestre de l'année scolaire". Elle incite à prioriser les maths dans le cadre de "Devoirs faits", organiser "systématiquement" des épreuves blanches du DNB "a minima" pour cette discipline, et, sur les vacances de février et de printemps, ainsi que l'été, des stages de réussite dédiés aux mathématiques et aux sciences pour les élèves de 3e. "Il y a une urgence en mathématiques aujourd'hui. Pour tous nos élèves, et singulièrement pour nos jeunes filles", insiste la ministre.

Distinguer 30 nouveaux projets CNR à "haut potentiel pédagogique". "L'acte II" du CNR devra d'ailleurs "mettre particulièrement l'accent sur les maths", poursuit Amélie Oudéa-Castéra, qui souhaite que "30 nouveaux projets à haut potentiel pédagogique" soient distingués.

Les résultats de l'enquête Harcèlement en milieu scolaire. Rappelant le déploiement de 150 ETP supplémentaires dans les académies pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire ([lire sur AEF info](#)), la nouvelle locataire de la rue de Grenelle indique que les résultats de l'enquête menée auprès des élèves seront présentés début février.

Revaloriser les milieux de carrière. Dans le cadre du chantier "attractivité", la ministre précise qu'un travail sera fait notamment sur la revalorisation des milieux de carrière ([lire sur AEF info](#)). Il faut également donner "une juste reconnaissance" aux personnels de santé scolaire, poursuit Amélie Oudéa-Castéra, qui précise qu'elle s'est "engagée à revaloriser la santé scolaire". Elle confirme par ailleurs le prochain passage du concours de recrutement enseignant à bac+3 ([lire sur AEF info](#)).

Remédier à la non-affectation des élèves. "Trop d'élèves, trop de familles encore sont en difficulté tous les ans entre le mois de juillet et le mois de septembre parce que leur enfant n'a pas reçu d'affectation", indique la ministre. "Un travail de fond a donc été conduit pour y remédier. Une phase de dialogue social s'ouvre, et très rapidement des instructions vous seront communiquées à ce sujet pour la rentrée prochaine", annonce-t-elle aux recteurs.

Faire appliquer les 30 min de sport à l'école et 2h de plus au collège. Enfin, la ministre, qui avait annoncé lors de la passation de pouvoirs vouloir favoriser le sport dans le temps scolaire, rappelle la généralisation effective des 30 minutes d'activité physique quotidienne au primaire ([lire sur AEF info](#)). Concernant les deux heures de sport en plus au collège ([lire sur AEF info](#)), "seuls 29 % des établissements volontaires ont déployé ce

dispositif" et "2 000 collégiens" en bénéficient. "Identifions les collèges où des difficultés de déploiement perdurent ; veillons à ce que la saisie des données soit effective ; veillons à accompagner au mieux les collèges qui ne parviennent pas, souvent faute de partenaire sportif, à mettre en œuvre" ce dispositif, poursuit la ministre.

Generated with Reader Mode